



Syndicat Départemental Apicole et de Défense des Abeilles de Tarn et Garonne

Siège social : Chambre d'agriculture- rue Marcel UNAL - 82000 Montauban
Tél : 06 44 07 44 56 - Courriel : api-82@laposte.net Siret:49983135200012

BULLETIN D'ADHESION 2021

Réservé au syndicat : reçu le n°

Pour une bonne prise en compte de la cotisation, des abonnements, et de l'assurance, cette feuille recto-verso est à retourner dûment remplie accompagnée du règlement **par chèque établi à l'ordre du : Syndicat Apicole 82.**

A envoyer chez notre trésorier :

Monsieur Jacques DARUL, 321 Chemin du Carreyrat 82000 MONTAUBAN

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

Code postal et ville :

.....

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Adresse mail :

Renseignements facultatifs mais très utiles :

Année de naissance :

Métier/ ancien métier/ compétences particulières :

Nombre de ruches : 1 à 50 51 à 120 121 à 200 201 et plus

Nombres de ruchers (communes :

.....

Participera aux cours du Rucher Ecole

Volontaire pour la cueillette d'essaims sur la/les communes :

.....

Demandeur de sites de pollinisation sur la/les communes :

.....

Intéressé pour faire des interventions au Rucher Ecole (formation assurée par les instructeurs) dans les domaines :

technique sanitaire scientifique

Autre (préciser)

Je suis volontaire pour participer à la tenue du stand lors des différentes manifestations.

Refuse la publication de photos le concernant sur le site internet et autres documents du syndicat apicole.

COTISATION SYNDICALE (obligatoire) :		
Syndicat Départemental Apicole et de Défense des Abeilles du Tarn et Garonne, rattaché à l'U.N.A.F. (l'Union Nationale de l'Apiculture Française) 26,00€		€
OU		
Syndicat Départemental Apicole et de Défense des Abeilles du Tarn et Garonne, rattaché au S.N.A. (Syndicat National d'Apiculture) 29,00 €		... €
INSCRIPTION AU RUCHER ECOLE	
Participation au frais	35,00€€
REVUES APICOLES (non obligatoires)		
Revue apicole proposée à tarif préférentiel en fonction de votre choix d'appartenance à un des deux syndicats nationaux, U.N.A.F. ou S.N.A. :		...
Les abonnements sont pris en compte par les éditeurs en début d'année.		
S.N.A. : L'ABEILLE DE France	22,50€ €
U.N.A.F. : ABEILLES ET FLEURS	27,00€	€
Les deux abonnements sont mensuels et comptent 11 revues de janvier à décembre		
ASSURANCES		
Les assurances sont calendaires (<i>1^{er} janvier 31 décembre</i>). Pour être assuré toute l'année, il convient d'adhérer au syndicat et de régler le montant au moment de votre inscription.		
<i>Dans le cadre d'un « contrat de groupe », il n'est délivré aucun récépissé, ni attestation à titre individuel. Votre règlement enregistré, sa date de réception fait foi. De votre côté, vous détenez forcément la date de ce règlement.</i>		
OPTION 1 - Tarif inchangé pour 2021		
Responsabilité civile, incendie et protection juridique.		
FORFAIT 1 à 10 ruches : 5,50€		
Par ruche supplémentaire 0,55€ X		
➤ <i>exemple : pour 15 ruches 5,50€ + (0,55 x 5) = 8,25€</i>		
ou		
OPTION 2 - Tarif inchangé pour 2021		
Comprend les garanties de l'option 1 + vol et détérioration		
FORFAIT 1 à 10 ruches : 11,00€		
Par ruche supplémentaire 1,10€ X		€
➤ <i>exemple : pour 15 ruches 11,00€ + (1,10 x 5) = 16,50€</i>		
TOTAL :	 €

Cadre réservé au syndicat :

Paiement par chèque n° du

Paiement en numéraire le à reçu n°

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, « informatique et liberté » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès du bureau du syndicat pour les affirmations nominatives vous concernant.

Syndicat Départemental Apicole et de défense des Abeilles Tarn et Garonne api-82@laposte.net